

Traçabilité Distribution

Enjeux :

Dans le magasin de vente, sur la plateforme de distribution comme chez l'industriel, le numéro de lot est aujourd'hui tracé et suivi informatiquement. En parallèle, la normalisation de la codification Ean a permis de grands progrès et notamment la disponibilité du n° de lot sur la palette et le colis. L'unité consommateur étant approvisionnée en rayon à partir d'un lot tracé informatiquement dans le temps, on est capable aujourd'hui de recenser les lots disponibles à la vente. La traçabilité n'est pas une simple démarche qui garantit la qualité, c'est également un véritable système qui valorise la chaîne de production distribution.

Objectif :

- mémoriser les mouvements de stocks et les transports de marchandises.
- connaître la composition de chaque produit
- savoir quand un produit a été fabriqué et qu'elles ont été les contraintes de fabrication.

Réglementation :

L'adoption de standards EAN communs d'identification des produits (unités consommateurs et unités logistiques = codes et symboles EAN 8, EAN 13, EAN 14, ITF 14, EAN 128) permet d'améliorer la communication inter entreprise.. Les langages de communication EDI permettent d'automatiser la saisie et le traitement des données mais également d'accélérer la transmission de l'information en améliorant sa fiabilité et en diminuant le coût de la transaction. Ces standards sont neutres et reposent sur des règles d'identification universelles des objets et des entreprises. Ils sont donc adaptés à tous types de produit et d'organisation d'entreprises.